



Conseil Municipal du 3 novembre 2025 à 18 h 00 dans la salle des mariages

Ordre du jour

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025
- 2 - Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qu'elle a reçues du Conseil Municipal
- 3 - Annulation de la délibération n° 2025/52 du 06/10/2025 : approbation de la révision à objet unique n° 1 du PLU de Génissac avec les annexes du règlement écrit et du règlement graphique
- 4 - Etude de la déclaration d'intention d'aliéner portant sur la Chapelle Saint-Nicolas située Lieu-dit Le Port cadastrée sections AD n° 275 et AD n° 278
- 5 - Dissolution du syndicat intercommunal du Collège d'Arveyres
- 6 - Réévaluation du prix de la location de la salle des fêtes
- 7 - Mise à disposition de salles communales dans le cadre de la campagne électorale en vue des élections municipales 2026
- 8 - Adoption du renouvellement du contrat IntraMuros
- 9 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège Jean Auriac d'Arveyres pour 2026
- 10 - Fixation du taux horaire moyen de la main d'œuvre applicable aux travaux en régie pour l'exercice 2025
- 11 - Réalisation de travaux effectués en régie pour l'année 2025
- 12 - Décision modificative n° 1 au budget principal de la Commune de l'exercice 2025
- 13 - Affaires diverses